

Bouterfa exclut toute hausse des prix de l'électricité et du gaz

Rétropédalage du nouveau ministre de l'Énergie

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3899 - Jeudi 16 juin 2016 - Prix : 10 DA

Le délai de la FAF a expiré

14 clubs menacés
d'interdiction
de recrutement

Page 24

Soirées de ramadhan à Alger

Rush sur la plage des Sablettes

Page 4

Reprise des
ventes chez Škoda



WAW, 310
millions
centimes pour
la Fabia et
485 millions
centimes pour
le Yeti

Page 11

Affaire
El Khabar-Cevital
**Le tribunal
administratif
décide du
gel des effets
de l'acte**

Page 24

Les mérites du
défunt président
mis en exergue
**Le Washington
Times rend
un hommage
appuyé à
Mohamed
Abdelaziz**

Page 4

Elimination de terroristes, récupération
d'armes et lutte contre la contrebande

L'Armée sur tous les fronts



L'Armée nationale populaire est sur tous les fronts. En plus de l'alerte maximale au niveau des frontières avec l'instabilité que connaît la région, l'ANP mène des opérations au niveau de toutes les wilayas du pays. Page 3

Lutte contre l'extrémisme

**Mohamed Aissa insiste sur
«notre référent religieux ancestral»**

Page 2

Veillées du ramadhan

**Récital chaâbi en hommage
à El Hachemi Guerouabi**

Page 13

Bouterfa exclut toute hausse des prix de l'électricité et du gaz

Rétropédalage du nouveau ministre de l'Energie

■ S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, Noureddine Bouterfa avait annoncé, en sa qualité de P-dg du groupe Sonelgaz, qu'une nouvelle augmentation des prix de l'électricité était «inélucltable».

Par Meriem Benchaouia

«**I** faut absolument augmenter les tarifs, c'est le seul moyen pour soulager l'entreprise, équilibrer les comptes et poursuivre, en même temps, les programmes d'équipement», avait-il averti. Quelques jours plus tard, le nouveau ministre de l'Energie revient sur ses propos et exclut une nouvelle hausse des tarifs des produits énergétiques en 2016. En effet, le ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa, a écarté, à partir de Tipasa, l'éventualité d'une hausse des produits énergétiques de large consommation, durant cette

année 2016. «Une hausse des prix des produits énergétiques (gaz, électricité et carburant) est complètement exclue, pour cette année 2016», a-t-il affirmé dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite de travail à Tipasa, pour s'enquérir de la situation de son secteur. «La loi autorise les entreprises Naftal et Sonelgaz à relever le prix de leur produits, une seule fois dans l'année», a expliqué M. Bouterfa, allusion à la hausse intervenue en début d'année dans les produits énergétiques. Néanmoins, il a souligné que ces deux entreprises (Naftal et Sonelgaz) étaient à caractère commercial, et que toute décision, de leur part, pour hausser les prix était «étudiée avec discernement». «La levée des prix obéit à des règles commerciales strictes», a-t-il ajouté, précisant que la «décision en la matière revient à la direction des deux entreprises». Par ailleurs, le ministre de l'Energie a souligné la disponibilité de ces entreprises à assurer un été sans perturbations, en matière de distribution, eu égard à l'importance des moyens mobilisés pour ce faire. Interrogé sur son plan de travail pour le secteur, eu égard au



Noureddine Bouterfa

recul des cours du pétrole, le ministre s'est contenté de répondre qu'il «faut attendre pour voir, et faire preuve de discernement». Durant cette visite à Tipasa, M. Bouterfa a procédé, en compagnie du wali, à la mise en service de réseaux de distri-

bution de gaz naturel, au profit de foyers relevant de quatre communes de la wilaya. Le ministre a estimé que cette dernière a pu rattraper son retard en la matière, en atteignant un taux de couverture de 47%, avec un objectif de porter ce taux à 70%

en 2017. Cette opération de raccordement au réseau de gaz naturel a profité à près de 8 000 foyers des communes de Gouraya, Messelmoune, Hattatba et Chaâbia.

M. B.

Education nationale
40 000
enseignants
seront formés
dans le domaine
de l'informatique

QUELQUE 40 000 enseignants de toutes les régions du pays seront formés dans le domaine de l'informatique, à la faveur d'un accord signé entre le ministre de l'Education nationale et l'entreprise publique Alfatron, a-t-on appris hier du directeur de cette entreprise basée à Oran. Il s'agit de formations certifiées, qui seront préparées et dispensées via «Microsoft IT Academy», une plateforme de formation du géant américain de l'informatique Microsoft, partenaire d'Alfatron, a précisé Habib Ghazi. Dans un premier temps, des «super-formateurs» seront formés par des cadres spécialisés, avant de transmettre, dans une seconde phase, leurs connaissances aux 40 000 enseignants ciblés. Ces enseignants, qui seront équipés de tablettes, seront formés en outre sur des logiciels pour produire du contenu, a noté de DG d'Alfatron, ajoutant qu'il s'agit d'un premier pas vers la réalisation d'un autre projet entre l'entreprise et le ministère, en l'occurrence la création d'une plateforme «E-éducation». Le même responsable a indiqué que «E-éducation» est un projet qui sera réalisé au cours des deux prochaines années, avec une plateforme contenant des cours et des exercices d'application dans les différentes matières. La plateforme concernera les trois paliers de l'éducation nationale et même celle de l'enseignement supérieur, a-t-il précisé, signalant que les logiciels utilisés peuvent également importer des contenus d'autres plateformes éducatives. **Yanis G./APS**

Lutte contre l'extrémisme

Mohamed Aïssa insiste sur «notre référent religieux ancestral»

Depuis son arrivée à la tête du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa mène une véritable croisade contre la menace de l'extrémisme religieux sur l'Algérie et les dérives sectaires cherchant à y prendre pied, en prêchant un islam modéré, une lutte implacable contre le prosélytisme religieux et le retour au référent religieux ancestral. Invité, hier, de la rédaction de la Chaîne III de la Radio nationale, Mohamed Aïssa n'a pas mâché ses mots, mettant en garde contre le péril de la radicalisation constituant une menace réelle pour l'Algérie, alors que les séquelles de la décennie noire sont toujours visibles. Se disant partisan d'un islam ancestral, Mohamed Aïssa veut, comme il l'a bien souligné, mettre un terme au prosélytisme religieux et les dérives sectaires qui menacent l'Algérie.

Pour lui, l'islam pratiqué en Algérie est celui de la modération, du juste milieu et de la cohabitation avec les autres religions. Ce même islam a été dénaturé, explique-t-il, par les invasions successives qu'il a eu à affronter et continue cependant à être menacé par le fondamentalisme religieux. Le ministre explique que l'option socialiste qui a eu cours, un moment, a laissé croire à des pays orientaux que «nous étions un pays à réislamiser, et c'est à partir de ce moment que l'invasion sectaire a commencé à se produire». Mohamed Aïssa n'est pas allé par quatre chemins pour nommer les choses de sectes qui veulent s'introduire en Algérie. Ces sectes qui, a-t-il ajouté, dans le clair souci de dévoiler les véritables desseins qu'elles servent, «œuvrent à l'application de politiques expansionnistes et colonialistes». Ces idéologies sont nées en Orient et leur terrain d'expérimentation n'a pas de place ailleurs. Surtout pas en Algérie, où «nous avons un référent religieux». Ce référent religieux a toujours «prôné la modération» en tout, ajoute le ministre. Selon ce dernier, «l'Algérie ne veut pas d'une guerre sectaire et ne veut ni de l'ahmadisme, ni du chiisme, ni

du wahhabisme», considérant que ces idéologies sont étrangères au patrimoine religieux algérien, les qualifiant de «colonialisme d'un autre niveau».

Notre référent religieux, souligne-t-il, est celui de l'islam ancestral, «tel qu'il a été révélé à Médine», ignorant «l'instrumentalisation et la politisation», mais cet héritage a été «bafoué». «L'Algérie a connu l'islam depuis des siècles. Elle a cohabité avec les autres religions, elle a donné le modèle dans la modération et le juste milieu, et elle a aussi contribué dans la construction de la civilisation andalouse», a rappelé Mohamed Aïssa sur les ondes de la Radio nationale. Pour mettre à l'abri le référent «fikh» du rite malékite, «enjoignant l'esprit de modération et d'ouverture vers la modernité».

L'Algérie ne doit pas être un champ de bataille entre les doctrines et les idées étrangères à notre patrimoine culturel ancestral. «Notre pays est passé de l'extrémisme violent à celui des idées marquées, notamment, par le rejet de l'autre. Nous vivons un extrémisme multiforme avec l'incursion de certaines idées qui veulent imposer à notre société un autre modèle religieux. Il faut se mobiliser, car promulguer des lois ne suffit pas pour lutter contre l'extrémisme».

Il a ainsi évoqué la création de Dar El Ifta'a qui sera, a-t-il expliqué, «une académie qui extrapolera tous les savants, les jurisprudents, et les exégèses du saint Coran algériens qui seront en mesure d'orienter la société algérienne pour qu'elle revienne vers son référent religieux national», ajoutant que cet organisme fera office d'un espace de «dialogue et de réflexion».

Le ministre a cité également le projet de création d'un observatoire, dont la mission consiste à «défendre le référent religieux national des dérives sectaires et l'extrémisme religieux à travers une approche intellectuelle».

«Nous œuvrons pour que ce soit le premier observatoire dans le monde arabo-



Mohamed Aïssa

musulman qui siègera, débattrra et participera avec les autres institutions de l'Etat à la sécurité intellectuelle de notre pays», a-t-il fait valoir.

Pour Mohamed Aïssa, cet observatoire «est très attendu au niveau international, notamment aux Nations unies, car la création d'un tel observatoire est considéré comme approche intelligente de la part de l'Algérie, du fait que cet instrument pourrait avoir un rôle important dans la lutte contre l'extrémisme». Selon le ministre, la mise en œuvre de ces deux organismes «devrait avoir lieu lors de la prochaine rentrée sociale». Le ministre a rappelé, en outre, l'institution d'un observatoire de veille contre le prosélytisme, dont la mission est de «contrecarrer le prosélytisme, permettre la liberté de conscience et défendre la liberté d'exercice de cultes autres que musulman», comme inscrit dans la Constitution algérienne.

Louiza Ait Ramdane

Elimination de terroristes, récupération d'armes et lutte contre la contrebande

L'Armée sur tous les fronts

■ L'Armée nationale populaire est sur tous les fronts. En plus de l'alerte maximale au niveau des frontières avec l'instabilité que connaît la région, l'ANP mène des opérations au niveau de toutes les wilayas du pays.

Par Nacera Chennafi

L'Armée populaire nationale continue ses opérations dans plusieurs wilayas du pays à travers l'élimination des terroristes, la destruction des casemates, la récupération d'armes, outre des opérations de lutte contre la contrebande dans les régions frontalières. Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de la Défense nationale a annoncé que sept casemates pour terroristes et deux bombes ont été détruites mardi par les forces de l'ANP à Rouakeche, dans la wilaya de Médéa, lors de l'opération de ratissage, toujours en cours, menée dans la région. «Dans le cadre de l'opération en cours, menée par les forces de l'Armée nationale populaire, dans la zone de Rouakeche, wilaya de Médéa (1^{re} Région militaire), un détachement a découvert et détruit sur les lieux le 14

juin 2016, sept casemates pour terroristes et deux bombes», précise-t-on. Pour rappel, au niveau de cette wilaya, onze bombes, une ceinture explosive et des outils de détonation ont été découverts et détruits dimanche dernier. Il est indiqué aussi que «l'opération d'identification des deux criminels abattus par un détachement de l'ANP, le 13 juin 2016, dans la zone de Taza, wilaya de Jijel (5^e RM), a permis de reconnaître "B. Ayoub" et "B. Athmane", alias Abou Moussaab, ayant rejoint les groupes terroristes en 2008». La veille, les services de l'Armée nationale avaient neutralisé deux terroristes au niveau de la wilaya de Jijel dans le cadre du ratissage qui est toujours en cours dans la région.

Il est à rappeler que les deux terroristes ont été abattus lundi dernier à Jijel par un détachement de l'ANP, dans une opération toujours en cours, avait indiqué mardi dernier un communi-



qué du MDN. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, dans l'après-midi du 13 juin, deux terroristes, suite à une embuscade tendue près de la commune de Taza à l'ouest de la wilaya de Jijel (5^e RM)», précise la même source. «Cette opération de qualité qui est toujours en cours a permis la récupération de deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres objets», conclut le MDN. Au niveau de la wilaya de Tlemcen, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi, 471 kilogrammes de kif traité». A El Oued, (4^e Région militaire), un détachement de l'ANP «a saisi 1 000 téléphones portables avec accessoires et 28 000 unités de produits pharmaceutiques».

A l'extrême sud, à savoir, Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), des détachements combinés «ont saisi 36,88 tonnes de denrées alimentaires, un camion, un véhicule tout-terrain et 5 détecteurs de métaux», selon la même source.

Bien avant, dans cette même wilaya, un autre détachement «a saisi un véhicule tout-terrain et 25 kilogrammes de kif traité», tandis qu'à Tlemcen, (2^e Région militaire), des éléments des gardes-frontières «ont arrêté un narcotrafiquant et saisi 21 300 comprimés psychotropes».

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, des unités des gardes-côtes de Mostaganem «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de vingt personnes à bord d'une embarcation pneumatique au nord-est de

Cap Willis à Mostaganem».

A l'issue de sa visite dimanche dernier dans la 1^{re} Région militaire à Blida, le général de corps d'Armée Gaïd Salah a souligné que «l'instauration de la sécurité dans notre pays et la lutte résolue, et avec force, contre les groupuscules du terrorisme, requièrent inéluctablement une vigilance permanente et davantage d'efforts pour assainir notre pays de ce fléau destructeur». «Etant donné que les grands résultats ne sont que les fruits des grands efforts, la mémoire collective marquera pour les Algériens aujourd'hui aussi leur contribution massive dans le combat du phénomène du terrorisme et dans la protection de leur pays contre ce fléau dévastateur», a-t-il indiqué à ce propos. **N. C.**

Découverte d'un important à Illizi

UNE CACHE contenant un lot important d'armements et de munitions a été découverte mardi après-midi à Debdeb (Illizi) par un détachement combiné, près des frontières Sud-est du pays, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste et grâce à la permanente vigilance des forces de l'Armée nationale populaire, un détachement combiné relevant du secteur opérationnel d'In Amenas (4^e Région militaire) a découvert, cet après-midi du 14 juin 2016, une cache contenant un lot important d'armements et de munitions près des frontières Sud-est du pays à Debdeb, wilaya d'Illizi», précise le MDN. L'opération a permis de récupérer «un lance-roquettes de type RPG-7, dix-huit pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, deux roquettes RPG-7, dix-huit grenades et quatre chargeurs pour munitions», ajoute la même source. **A. S.**

Gaïd Salah appelle les militaires à éviter toute sorte de routine

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a appelé hier à Constantine les éléments de l'ANP de s'armer «davantage de vigilance, d'éviter toute sorte de routine et de respecter les consignes et les mesures sécuritaires et préventives» lors de l'accomplissement des diverses missions. Le général de corps d'armée Gaïd Salah intervenait lors d'une visite de travail et d'inspection à la 5^e Région militaire (Constantine), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette visite «s'inscrit dans le cadre du contact permanent et direct avec la troupe et permet de s'enquérir de visu de la situation sécuritaire prévalant dans la région et de la situation de ses unités», précise la même source. Le général de corps d'armée a présidé, au siège du Commandement de la région et en présence du général-major Amar Athamnia, commandant de la 5^e Région militaire, une réunion de travail, à laquelle ont pris part l'état-major, les cadres ainsi que les commandants des secteurs

opérationnels et les commandants des unités et des structures de formation, où il a prononcé une allocution d'orientation qui a été suivie, via visioconférence, par les éléments de toutes les unités. Dans son allocution, le vice-ministre de la Défense nationale a souligné les «grands efforts» fournis par l'ANP et les différents corps de sécurité «pour que notre patrie puisse vivre en paix et en sérénité». «L'ANP doit être fière de ses laborieux et inlassables efforts qui sont le prolongement naturel et le parachèvement logique des actions de nos ancêtres de l'Armée de libération nationale que l'histoire préservera à jamais leurs gloires dans la mémoire de l'humanité», a-t-il affirmé. Pour le vice-ministre de la Défense nationale, «sans ces actes d'héroïsme, le phénomène du colonialisme n'aurait disparu, les peuples opprimés n'auraient recouvré leur liberté et leur dignité et l'Algérie n'aurait, aujourd'hui, venu à bout du fléau du terrorisme et protégé sa souveraineté et son indépendance contre toutes éventuelles menaces et intentions malsaines quelconques». «En s'inspirant des principes de

notre religion sacrée conférant une grande importance à la valeur du travail au même rang que la foi, nous veillons vigoureusement au sein de l'ANP, digne héritière de l'ALN à accorder à cette grande valeur humaine la place qu'elle mérite en la considérant comme le chemin droit et aboutissant, auquel nous devons nous appliquer sans répit pour que notre travail perfectionné soit le miroir qui reflète le laborieux effort fourni et les repères du droit chemin que nous avons choisi et suivi avec clairvoyance, sous le commandement et le soutien de son excellence, Monsieur le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale avec une grande détermination et un dévouement solennel au service de la patrie et du peuple», a-t-il dit. «A cet effet, nous veillons à promouvoir les efforts des personnels militaires pour que leurs missions soient homogènes avec les grands et nobles objectifs de notre pays, qui exigent de consacrer loyalement tous nos efforts, de nous acquérir d'une permanente vigilance, d'éviter la routine et de respecter les consignes et les mesures sécuritaires et pré-

ventives. Ce sont les qualités de ceux qui sont dévoués à leur pays et qui ne cessent de défendre sa souveraineté nationale et de préserver sa stabilité et sa sécurité», a ajouté le vice-ministre de la Défense nationale. Selon lui, «tels sont les signes du travail laborieux et fructueux et des qualités professionnelles de haut niveau que je suis entièrement convaincu que vous avez hérité de vos valeureux aînés de l'ALN». La parole a été donnée ensuite aux personnels qui ont exprimé leur «dévouement absolu» à l'ANP et à l'Algérie et leur «engagement solennel» à défendre sa sécurité et sa stabilité. A l'issue de cette rencontre, le général de corps d'armée a présidé une seconde réunion, à laquelle ont pris part, aux côtés du général-major, Amar Athamnia, les cadres de l'état-major de la région ainsi que les commandants des secteurs militaires et les chefs de services de sécurité. Lors de cette réunion, l'adjoint au commandant de la région a présenté un exposé sur les différentes questions sécuritaires prévalant sur le territoire de compétence, pour qu'ensuite le général de corps d'armée donne

des orientations et des recommandations à caractère opérationnel et sécuritaire «portant sur la nécessité de redoubler d'efforts pour l'éradication à jamais des résidus du terrorisme de notre pays».

APS

Séance plénière consacrée aux questions orales
L'APN reprend ses travaux aujourd'hui

L'ASSEMBLÉE populaire nationale (APN) reprendra ses travaux aujourd'hui en séance plénière qui sera consacrée aux questions orales, a indiqué hier un communiqué de l'APN. Six questions orales seront destinées au Premier ministre, au ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, au ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication. **R. N.**

Soirées de ramadhan à Alger

Rush sur la plage des Sablettes

■ Une véritable ambiance festive règne à la plage des Sablettes. Ils sont des milliers d'Algérois à y affluer. Certains, pour permettre à leurs enfants de piquer une tête dans l'eau, d'autres ont carrément choisi d'y rompre le jeûne.

Par Yacine Djadel

Dixième jour du ramadhan. Une heure avant la rupture du jeûne. La plage s'anime ! Les embouteillages sont déjà là ! Cette plage est le nouvel endroit de décompression des familles algéroises, qu'elles soient du Centre-ville ou de ses banlieues. Dans les premières heures de la matinée, la plage est quasiment déserte, hormis la présence des infatigables et passionnés de la pêche à la ligne. Mais à la proche du f'tour la plage ne désemplit pas. Au vu de la beauté et de la sécurité des lieux suite à son aménagement récent, pas mal de familles ont carrément choisi d'y rompre le jeûne ou même de tarder là-bas pour le s'hour. «C'est un réel plaisir pour moi de rompre le jeûne au bord de la mer, ça me change de la routine habituelle et en même temps cela permet à mes enfants de jouer tranquillement», raconte Karima, une mère de famille rencontrée sur les lieux. 21 heures passées, juste après le f'tour, familles avec enfants, hommes et femmes, jeunes couples et personnes âgées, tous ont déjà investi cet espace à pied ou en voiture pour ceux des périphéries voisines. Ils viennent tous pour profiter de cet espace d'évasion et de plaisance devenu depuis quelque temps le nouveau centre d'attractions préféré d'Alger. Un endroit des plus prisés en ce mois de carême. Car à peine la saison estivale commencée, les Sablettes connaissent déjà un taux record en fréquentation par des milliers d'Algérois affluant pour savourer leur nuits ramadhanesques. L'ambiance nocturne est festive et tout appelle à un air de loisir et de détente. Les milliers d'enfants, tous azimuts, trouvent leur compte, et ce, compte tenu des quelques infrastructures de jeux installées sur les lieux. Des petits manèges à l'instar des balançoires et toboggans font ainsi le bonheur de petits. Pour les adolescents et les jeunes, rollers aux pieds, ils sillonnent le long du littoral, qui rappelle-t-on a bien été accommodé pour ce genre de distrac-

tion. Au point même que cette avenue au paysage magnifique, s'est vu transformer en une vraie piste à vélo et ce, malgré sa forte affluence humaine le soir. «La virée nocturne en VTT aux Sablettes est devenue pour moi un rituel durant ce mois de ramadhan», nous a confié Sofiane, une jeune étudiant. Les divertissements ne manquent pas donc aux Sablettes pour faire la joie de ces milliers d'enfants, notamment, avec le débarquement de ces nouveaux jeux chatoyants en forme de petit bâton en plastique que ces derniers jettent au ciel pour faire effet de feux d'artifice. Pour les adultes, une grande scène a été aménagée avec une multitude d'artistes qui ne manquent pas de mettre une ambiance de fête. La plupart des jeunes s'adonnent d'ailleurs à la danse. C'est dire tout le climat de gaieté qui anime la plage des Sablettes. Par ailleurs, pour les gourmands et es amateurs de bonne bouffe ou de sucreries, qui pour rappel est de coutume dans la culture algéroise, plusieurs boutiques et stands sont ainsi à la disposition de ces milliers de visiteurs prêts

à se régaler avec toutes une panoplie de gourmandises proposées. Pour les enfants, la barbe à papa est la plus consommée. A cet effet, il va de soi que l'aménagement commercial de cet espace de détente et de convivialité avec toute forme de commodités soit normal ; toutefois, d'innombrables commerces illicites fleurissent, en contrepartie, comme des champignons.

Des commerces illicites fleurissent aux Sablettes

En effet, au vu de la forte affluence chaque soir en ce mois de ramadhan, l'espace de détente et de loisir des Sablettes plusieurs commerces illicites et anarchiques ont vu le jour et fleurissent ainsi comme des champignons. La plupart des vendeurs sont des jeunes qui veulent tous tirer profit de l'attraction de ce rendez-vous devenu incontournable pour les familles surtout. Sans disposer d'une quelconque autorisation, des vendeurs de thé et de cacahuètes, de jouets pour enfants, installés dans



PH.D. R.

toutes les allées, semblent trouver l'endroit idéal pour se remplir les poches aisément. La plage des Sablettes, située à quelques kilomètres de l'est de la ville d'Alger, si elle constitue donc le nouvel espace de fraîcheur et

d'évasion pour beaucoup de familles, elle est aussi en train de se transformer subtilement en vrai marché informel. Y. D.

Les mérites du défunt président mis en exergue

Le Washington Times rend un hommage appuyé à Mohamed Abdelaziz

Le quotidien américain le *Washington Times*, a rendu mardi un hommage appuyé au défunt président sahraoui, Mohamed Abdelaziz en saluant un homme de paix qui a lutté pour la démocratie et l'indépendance de son pays. «Il était un grand leader, un musulman démocrate et un homme qui avait consacré sa vie à la lutte pour l'indépendance de son peuple», écrit David Keene, l'éditorialiste du *Washington Times*. Dans un éditorial intitulé «Se rappeler un homme de paix», Keene l'influent homme politique américain, qui a participé aux campagnes des présidents Ronald Reagan et George W. Bush est revenu sur la cause sahraouie pour laquelle le président Mohamed Abdelaziz

a milité durant toute sa vie. «Ils sont dans ces camps parce que leur terre a été saisie et occupée par le Maroc, les Sahraouis du Sahara occidental, ainsi que les Palestiniens, sont sans abri», a-t-il dit. «La plupart des Américains n'ont pas entendu parler de leur situation parce que le président Mohamed Abdelaziz était un homme de paix qui croyait à la justice et à la primauté du droit», a relevé l'ancien président de la National Rifle Association (NRA), le puissant lobby américain des armes à feu. En revenant sur les différentes étapes de son combat, notamment sa contribution à la création du Front Polisario, David Keene a indiqué que Mohamed Abdelaziz a réussi en 1974 à porter le conflit sahraoui

à la Cour internationale de justice qui avait alors rejeté la prétendue notion de souveraineté territoriale revendiquée par le Maroc sur le Sahara occidental. Sans se décourager, a enchaîné l'éditorialiste, le président sahraoui a créé la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et a multiplié ses appels adressés à la communauté internationale pour faire connaître la cause sahraouie tout en poursuivant la préparation des réfugiés sahraouis pour l'indépendance. La nouvelle République a adopté une constitution qui garantit l'égalité des droits entre les sahraouis et a protégé le droit à la liberté religieuse ainsi que les droits des femmes, dont beaucoup détiennent aujourd'hui des

postes importants au sein du gouvernement sahraoui, a-t-il relevé. David Keene a rendu un hommage au défunt président qui croyait au triomphe ultime de la justice, a-t-il dit. En tant que leader il avait une force de persuasion comme il était convaincu que le monde prendra un jour conscience de la justesse de sa cause. Il a exhorté le peuple sahraoui à se préparer pour le jour du retour aux terres occupées. «Aujourd'hui, ils ont un taux d'alphabétisation de 90%, l'un des plus élevés dans le continent africain et une démocratie qui fonctionne», a souligné le président de l'Union conservatrice américaine.

Slim O./APS

Protection civile/Saison estivale

Dix-sept mille agents mobilisés à travers les 14 villes côtières

Dix-sept mille agents de la Protection civile, entre professionnels et saisonniers, seront mobilisés pour la saison estivale à travers les 14 villes côtières que compte l'Algérie, a-t-on appris hier auprès de la direction générale de la Protection civile (DGPC). «La DGPC a renforcé, cette année, son effectif pour atteindre dix-sept mille agents devant être mobilisés dans les 379 plages autorisées à la baignade sur les 608 plages que compte le pays», a déclaré à l'APS, le sous-direc-

teur des statistiques et de l'information à la direction générale de ce corps, le colonel Farouk Achour. Les services de la protection civile se sont également, dotés de nouveaux moyens d'intervention dont plus de 100 engins pneumatiques, et ce, en vue de renforcer, a-t-il expliqué, les capacités dans ce domaine et combler les insuffisances constatées. Le colonel Achour a souligné que les services de la Protection civile ont recensé «plus d'un million d'estivants depuis le 1^{er} juin», précisant à ce

titre, que les éléments de secours sont intervenus déjà, pour sauver 1 035 personnes de la noyade dont 678 dans des plages interdites à la baignade. «Il a été, malheureusement, enregistré deux décès dont un au niveau d'une plage autorisée à la baignade», a-t-il déploré, évoquant dans le même cadre, le lancement, depuis le 15 mai dernier d'une campagne de sensibilisation afin de prévenir notamment les parents des dangers contre la mer et les intoxications alimentaires. «Nous avons lancé

une campagne de proximité pour expliquer notamment aux parents les dangers de la baignade en dehors de la limite autorisée et sur les précautions à prendre pour protéger également, leurs enfants contre les coups de soleil ainsi que sur les intoxications alimentaires», a indiqué le même responsable. «Nous avons parlé, entre autres, avec les estivants sur les dangers liés à la baignade dans les plans d'eau», a-t-il dit, précisant avoir enregistré, à ce jour, sept décès à Chlef, Oum El Bouaghi, Tizi-

Ouzou, M'Sila et Taref». Interrogé par ailleurs sur la mise en service des six hélicoptères acquis dernièrement par la Direction générale de la protection civile, le même responsable a fait savoir que ces derniers seront probablement opérationnels d'ici la fin de l'année en cours. «En attendant leurs mise en service, 20 pilotes dont 5 femmes sont en cours de qualification par des moniteurs étrangers», a-t-il précisé.

Hacène T.

Energie

Plus de 14 milliards de dollars d'IDE réalisés entre 2010 et 2015

■ Le montant cumulé des investissements directs étrangers (IDE) réalisés en Algérie dans le secteur de l'énergie a atteint 14,01 milliards de dollars (mds usd) entre 2010 et 2015, soit une moyenne annuelle de 2,3 mds usd, apprend-on auprès du ministère de l'Energie.

Par Samy O.

Sur la seule année 2015, les IDE dans le secteur de l'énergie se sont établis à 2,3 mds usd, en hausse de 45% comparativement à 2014, précise le ministère dans son dernier numéro de la revue Algérie Energie. La répartition par branche d'activité indique que plus de 99% des IDE en énergie ont été réalisés dans celle des hydrocarbures au cours des six dernières années pour un montant de 13,9 mds usd, tandis que 112 millions usd



ont été orientés vers les autres branches énergétiques et de dessalement d'eau de mer. Il est constaté que l'activité de développement des gisements a accaparé 83% des IDE réalisés dans la branche des hydrocarbures, soit 11,5 mds usd entre 2010 et 2015 dont 26% par l'Italie (ENI), suivie par les firmes américaines (14%), britanniques

(14%), norvégienne (14%) et canadiennes (8%). L'activité exploration a, de son côté, attiré des flux d'investissements de l'ordre de 2,1 mds usd durant la période 2010-2015, soit une part de 15% des IDE destinés à la branche des hydrocarbures. Ce sont les sociétés britanniques qui y occupent la première place avec une part de 28%, suivies

par les compagnies espagnoles (12%), russes (10%), allemandes (10%) et chinoises (10%). Pour l'activité aval, elle a enregistré des IDE de 300 millions usd entre 2010 et 2015, soit 2% des IDE en énergie. Les IDE relatifs à cette filière sont globalement orientés vers le développement de l'industrie pétrochimique à travers trois projets. Il s'agit du

complexe des engrais Al Djazairia Omania Asmida (AOA) réalisé en partenariat avec la société omanaise Suhail Bahwan, qui a mobilisé des investissements de 259 millions usd entre 2010 et 2015. Il s'agit aussi du projet Sorfert, en partenariat avec la compagnie égyptienne Orascom (34 millions usd) et du projet de gaz industriels en association avec la société allemande Linde (6 millions usd).

10 stations de dessalement mises en service en 6 ans

Concernant la branche énergie et dessalement de l'eau de mer, les investissements mobilisés entre 2010 et 2015 (112 millions de dollars) sont surtout orientés pour la réalisation de stations de dessalement. La tendance baissière des IDE de cette branche s'explique essentiellement par la quasi finalisation du programme national de dessalement d'eau de mer suite à la mise en production de 10 stations sur un total des 12 prévues dans le programme initial, explique la même source. Par pays, 46% de ces IDE ont été réalisés par des compagnies espagnoles pour les stations de dessalement de Ténès, Honaine, Mostaganem et Cap Djinet. La compagnie singapourienne Hyflux, retenue pour la réalisation des unités de dessalement Souk Tlata et de Magtaa, représente une part de 34% de ces investissements. En outre, 19% des IDE destinés à la branche énergie et dessalement d'eau de mer sont issus du partenariat entre Sonelgaz et la firme américaine General Electric pour la réalisation d'une usine de turbines à gaz. Une part de 1% est représentée par la société canadienne SNC Lavalin dans la réalisation de la station de dessalement de Fouka en partenariat avec la société espagnole Acciona Agua. **S. O./APS**

Commerce extérieur

Vers l'élaboration d'une stratégie nationale des exportations

La Cellule d'écoute et de suivi des exportations a été chargée par le ministre du Commerce Bakhti Belaïb d'entamer une réflexion sur les éléments-clés de la stratégie nationale des exportations hors hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce. Cette cellule s'est réunie lundi dernier pour une évaluation de la mise en œuvre des actions initiées en faveur des exportateurs et l'examen des actions à caractère intersectoriel mises à la charge des secteurs concernés. Dans ce sens, le

ministre «a marqué sa satisfaction quant à la prise en charge des actions déjà soulevées, tout en insistant sur la poursuite des efforts pour une concrétisation rapide des mesures en cours». «Dans l'objectif de conforter le gouvernement dans sa politique de développement des exportations hors hydrocarbures, la Cellule d'écoute a abordé la question d'élaboration d'une stratégie nationale des exportations», poursuit le communiqué. A ce titre, le ministre a chargé les membres de cette structure d'entamer une réflexion sur

les éléments-clés de la stratégie nationale des exportations et a décidé d'inviter les secteurs économiques afin de contribuer à l'élaboration des premiers éléments de cette stratégie. Pour rappel, cette cellule, installée en janvier 2016, est composée de représentants du ministère du Commerce, de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) et de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal). **Amel B.**

Pétrole

Les recettes des pays Opep devraient chuter davantage en 2016

Les revenus pétroliers des pays membres de l'Opep devraient chuter en 2016 à 341 milliards (mds) de dollars contre 404 mds de dollars en 2015, selon les prévisions de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) qui relève du département US de l'énergie. L'agence précise que ces projections ont été établies sur la base des prix de pétrole et des niveaux de production des pays membres de l'Opep anticipés dans son dernier rapport de juin sur les prévisions du marché pétrolier à court terme. L'EIA n'a pas intégré la production du Gabon dont l'adhésion effective à l'Opep est prévue à partir de juillet prochain. De janvier à mai, ces revenus ont atteint 121 mds

de dollars, selon les mêmes prévisions. En 2015, les recettes à l'exportation des 13 pays membres de l'Opep se sont chiffrées à 404 mds de dollars, en baisse de 46% par rapport aux 753 mds de dollars réalisés en 2014, impactées par la baisse des cours de brut et les niveaux de production de pays membres. Les estimations pour 2015 incluent l'Iran qui était soumis à un embargo pétrolier renforcé, relève l'EIA. Les revenus de l'Arabie Saoudite ont avoisiné les 130 mds de dollars en 2015, représentant un tiers des recettes globales à l'exportation de l'Organisation. Pour 2017, l'agence américaine prévoit une légère amélioration des revenus pétroliers de l'Opep qui devraient

atteindre 427 mds de dollars, dopés par une hausse prévue des prix de pétrole. Par ailleurs, la moyenne des revenus pétroliers/habitant dans les 13 pays membres de l'Opep devrait baisser à 503 dollars en 2016 contre 606 dollars en 2015 avant de remonter à 621 dollars en 2017, selon les mêmes prévisions.

Le Brent sous la barre des 50 dollars

Les prix du pétrole continuent leur baisse et restent toujours sous la barre des 50 dollars hier en cours d'échanges européens, lestés par de premières données décevantes sur les stocks américains de brut et souffrant toujours d'un environnement général de

défiance sur les marchés à l'approche du référendum britannique sur l'appartenance à l'Union européenne (UE). En milieu de matinée d'hier, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 49,13 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en repli de 70 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juillet lâchait 50 cents à 47,99 dollars. Les cours du Brent et du WTI ont clôturé en baisse mardi pour la quatrième séance consécutive, dans le sillage des données de l'American Petroleum Institute (API) suggérant une hausse des

réserves de brut la semaine dernière aux Etats-Unis, avant les données officielles du département américain de l'Energie (DoE), relevait Michael van Dulken, analyste chez Accendo Markets. Alors que les investisseurs s'attendaient à voir une baisse des stocks de plus de 2 millions de barils, les chiffres de la fédération professionnelle API ont en réalité fait état d'une progression de 1,2 million de barils des réserves américaines de brut la semaine dernière, ainsi que d'une hausse prononcée des stocks d'essence et de produits distillés, qui, selon elle, ont augmenté de respectivement 2,3 millions de barils et 3,7 millions de barils, notait Tamas Varga, analyste chez PVM. **T.L./Agences**

Avec le parachèvement des travaux de trois barrages

Renforcement de l'alimentation en eau potable à Souk Ahras

■ Le parachèvement des travaux de réalisation de trois barrages dans la wilaya de Souk Ahras permettra de renforcer l'alimentation en potable (AEP) dans ses différentes communes, a-t-on appris auprès de la direction des ressources en eau.

Par Ilham N.

Il s'agit du barrage d'Oued Djedra (3 km à l'est du chef-lieu de wilaya), d'une capacité de stockage de 35 millions m³ et d'Oued Mellag (150 millions m³), ainsi que du barrage d'Oued Leghnam dont les travaux de construction seront lancés prochainement, a précisé la même source, soulignant que ces ouvrages hydrauliques sont inscrits dans le cadre du programme de soutien au développement économique affecté à la wilaya, au titre du précédent plan quinquennal 2010-2014. Avec la réalisation de ces nouveaux ouvrages, le nombre de barrages sera porté à cinq dans cette wilaya qui dispose actuellement de deux infrastructures similaires, en l'occurrence le barrage Ain Dalia (7 km à l'ouest de Souk Ahras) qui alimente les wilayas de Souk Ahras, Tébessa et Oum El Bouaghi, et le barrage d'Oued Charef (150 millions m³) qui irrigue le périmètre agricole de Sedrata (Souk Ahras), selon la même source. La réception de ces réalisations permettra de mettre fin au problème de la pénurie d'eau, notamment dans cinq communes frontalières de Heddada, Ouled Moumene, Khedara, Ain Zana et Ouled Idriss, où la moyenne de dotation quotidienne par habitant sera portée de 152 litres contre 111 litres actuellement, a-t-on noté. Le parachèvement des travaux de la deuxième tranche de l'opé-



ration de réhabilitation du réseau d'AEP du chef-lieu de wilaya, sur une distance de 86 km, englobant, entre autres, des transferts entre des réservoirs d'eau de quartiers des 1 700 logements, El Faubourg, Laâlaouiya et Sidi Mezghiche, a permis également l'amélioration de la distribution de l'eau dans la wilaya, a-t-on ajouté. La première tranche du projet de mise à niveau du réseau d'AEP, au chef-lieu de wilaya, et l'élimination des points de déperdition d'eau sur un réseau de 91 km, figurent aussi parmi les projets ayant

contribué au soutien d'un approvisionnement amélioré en AEP dans cette région, a-t-on fait savoir. La wilaya de Souk Ahras est alimentée actuellement depuis le barrage d'Ain Dalia qui assure également l'approvisionnement d'une partie des wilayas voisines, à savoir Tébessa et Oum El Bouaghi, ainsi que l'alimentation de Fom El Khenga, près d'Oued Charef, aux fins d'irrigation, et à partir de forages de Taoura.

Ilham N./APS

Oran

Lancement «prochain» de plusieurs projets d'investissement

Le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, a annoncé le lancement «prochain» de plusieurs projets à travers le territoire de la wilaya, ce qui démontre, selon lui, la «forte attractivité» de la région en matière d'investissement. En marge d'une cérémonie de pose de la première pierre des futurs nouveaux abattoirs dans la localité d'El Kerma, à l'ouest d'Oran, le wali a cité, entre autres, une nouvelle aciérie, un projet de réalisation de lubrifiants avec «Total Algérie», une nouvelle unité de gaz industriels et un autre projet de placoplatre. Ces nouveaux abattoirs seront situés à proximité du marché de gros des fruits et légumes et du marché à bestiaux. Ils auront une capacité de traitement total de 1 600

têtes par jour, avec un système d'abattage semi-automatique devant répondre à 100% des besoins en viande rouge de la wilaya d'Oran et à 60% des besoins des wilayas limitrophes.

«Il s'agit d'un créneau alimentaire stratégique pour la wilaya d'Oran, en lien avec la santé de la population et de la qualité de vie, quand on connaît aujourd'hui le non-respect de l'itinéraire technique», a fait observer le wali dans une déclaration à la presse, reconnaissant que les conditions actuelles d'abattage «ne répondent pas aux normes requises». Il a également annoncé que les anciens abattoirs municipaux d'Oran, datant de la période coloniale, sont condamnés à la

fermeture une fois que ce projet démarrera ses activités. Initié dans le cadre du programme de développement de la wilaya, ce projet d'investissement de 1,42 milliard DA a bénéficié des avantages de l'Andi. Il devra générer 197 emplois directs et le double en termes d'emplois indirects, selon le président du groupe des filiales, Bakhtaoui. Il a ajouté que ce projet sera livré dans un délai de 10 mois. Il sera doté d'un complexe froid d'une capacité de 90 000 m³, soit 2 500 carcasses de bovins et de 10 600 carcasses d'ovins, d'installations de découpe et de conditionnement, d'une station d'épuration biologique et d'un incinérateur.

Ali O./Agences

Blida

Plus de 80 opérations de développement non lancées à Larbaâ

Pas moins de 84 opérations de développement sur un total de 171 destinées à la daïra de Larbaâ, à l'est de Blida, au titre de différents programmes, n'ont pas encore été lancées à ce jour, a-t-on appris auprès de la wilaya. Selon un rapport de la cellule de communication de la wilaya, issu d'un conseil de la wilaya ayant donné lieu à un exposé sur la situation du développement dans cette daïra de 100 000 habitants, «ces projets n'ont pas été lancés en dépit du fait que leur réalisation ne nécessite pas de procédures complexes». Le rapport fait cas de la destination au profit de cette daïra, comptant deux communes (Larbaâ et Souhane),

d'une enveloppe de 1,5 milliard de DA, pour la réalisation de 171 opérations de développement, ajoutant que le wali, Abdelkader Bouazghi, a «fortement désapprouvé cet état de fait, qui n'est pas dans l'intérêt du citoyen». Après avoir appelé à l'impératif de la relance de ces projets «dans les plus brefs délais», soit «début septembre prochain, au plus tard», le wali a instruit le chef de la daïra de se réunir avec les présidents des ces deux communes et tous les cadres concernés par ces projets «en vue de définir les priorités et prendre les mesures qui s'imposent à leur sujet». Selon le même rapport communiqué par la wilaya, la daïra de

Larbaâ a réalisé une «bonne avancée» en matière de réseaux AEP, assainissement, électricité, gaz et routes. Le taux de réalisation des projets en la matière fluctue entre 93 et 99%, un indice qui reflète, est-il indiqué, «les efforts consacrés par l'Etat en vue de la couverture des besoins du citoyen pour l'amélioration de son cadre de vie». La réalisation d'infrastructures sportives, de santé et culturelles, ainsi que de zones industrielles et commerciales demeure, quant à elle, «insuffisante» et nécessite davantage d'efforts pour les maintenir dans la durée, tout en les renforçant par de nouveaux projets, est-il ajouté.

L. D./APS

M'sila

Une production de plus 150 000 quintaux de viande blanche attendue

UNE PRODUCTION dépassant les 150 000 quintaux de viande blanche est attendue, au titre de l'actuelle saison agricole à M'sila, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Un excédent de 100 000 quintaux sera réalisé au titre de cette saison agricole par rapport à la précédente saison (2015 2016), a précisé la même source, détaillant que la mise en exploitation de nouvelles batteries destinées à l'élevage avicole et les actions de vulgarisation autour des techniques d'élevage en batterie ont amplement contribué à l'augmentation de la production de la filière avicole. La reprise des activités avicoles de bon nombre d'aviculteurs a également soutenu l'accroissement de la production, a-t-on encore noté. Qualifiant l'évolution dans la filière avicole d'«encourageante», la DSA a souligné que cette filière est appelée à connaître, dans la capitale du Hodna, au cours des prochaines années, un «dynamisme accru» susceptible d'ériger la wilaya en «pôle national de production avicole générant près de 4 000 emplois». L'abondance de la production a engendré une stabilité dans les prix de la viande blanche, a-t-on encore fait savoir, rappelant que la consommation de viande blanche à M'sila était de l'ordre de 400 quintaux par mois, et devra dépasser les 600 Q au cours de ce mois sacré. Actuellement, à la faveur des prix jugés «abordables» de la viande blanche, la wilaya de M'sila connaît l'apparition d'une centaine de rôtisseries spécialisées dans la volaille. N.G

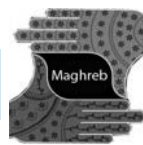
Tizi Ouzou

Mise en service de trois nouvelles stations MSAN

Trois nouvelles stations d'accès multiservices MSAN (Multi Service Access Node) ont été mises en service au profit de trois localités de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris du chargé de communication de l'entreprise Algérie Télécom (A.T).

Ces nouvelles stations, réalisées dans le cadre d'un programme de déploiement des nouvelles technologies de télécommunications et de développement des réseaux téléphoniques et ADSL au niveau de la wilaya, ont été mises en service au niveau de Tala Khellili (commune de Béni Douala), Ait Rhouna (Azeffoune) et Taourit Aden (Mekla), a précisé Aghiles Menouer. Par ailleurs, un équipement 4G LTE a été également mis en service au niveau de la commune d'Agouni Gueghrane, a indiqué M. Menouer qui a ajouté que la Direction opérationnelle de Tizi-Ouzou d'A.T invite les citoyens de ces localités à se rapprocher des agences ACTEL et DICTEL pour souscriptions.

R.R.



Libye

Nouvelle contre-offensive repoussée de l'EI à Syrte

■ Les forces progouvernementales libyennes ont annoncé hier avoir repoussé une nouvelle contre-offensive du groupe Etat islamique (EI) dans son fief à Syrte, où les jihadistes sont quasiment encerclés.

Par Kamel L./Agences

L'EI a tenté de briser des positions contrôlées par les milices du Gouvernement d'union nationale libyenne (GNA) dans le secteur ouest de la ville située à 450 km à l'est de Tripoli et dont une large partie a été reconquise depuis le 9 juin. Les jihadistes ont utilisé un char, des mortiers et des snipers, a indiqué un communiqué des forces pro-gouvernementales qui affirment avoir mis en échec cette attaque.

Les forces pro-GNA, placées sous un commandement conjoint basé à Misrata, à 200 km à l'ouest de Tripoli, sont composées de milices issues des villes de l'ouest qui s'étaient illustrées durant la révolte ayant conduit à la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Elles ont affirmé mercredi avoir progressé dans Syrte en ouvrant un nouveau front. «Nos forces ont tiré à l'artillerie lourde contre des secteurs situés autour du centre de conférences Ouagadougou», indique leur communiqué en évoquant le complexe où les jihadistes ont installé leur centre de commandement depuis qu'ils ont pris le contrôle de la ville en juin 2015. Le centre Ouagadougou avait été érigé par Kadhafi pour accueillir les sommets africains et internationaux et servir sa politique panafricaine. Il a vu la genèse de l'Union africaine le 9 septembre 1999 à l'occasion de la «Déclaration de Syrte». Depuis son lancement le 12 mai, l'offensive contre l'EI à Syrte a fait 145 morts parmi les forces pro-GNA et plus de 500 blessés, selon des sources médicales. Mardi, le chef du fragile gouvernement d'union nationale en Libye, Fayez al-Sarraj, a de nouveau appelé à l'unité de ses compatriotes pour faire front commun

contre l'EI. Mais cet appel s'est de nouveau heurté au refus des autorités basées dans l'est du pays et contrôlant la Cyrénaïque, l'une des deux grandes régions peuplées du pays, de reconnaître sa légitimité et de lui céder le pouvoir. M. Sarraj est soutenu avec force par l'ONU, dont le Conseil de sécurité a voté mardi à l'unanimité une résolution autorisant l'opération navale européenne au large de la Libye à contrôler l'embargo sur les armes imposé depuis 2011, afin d'aider le gouvernement d'union libyen dans sa lutte contre les jihadistes.

L'ONU autorise le contrôle des armes

Cette résolution fait suite aux doutes émis par la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, concernant l'embargo sur les armes en Libye. Le Conseil a donc autorisé les Etats membres à faire inspecter durant 12 mois en haute mer au large des côtes libyennes et dans des conditions exceptionnelles bien précises, les navires à destination ou en provenance de la Libye, s'ils estiment que ces navires transportent des armes. Selon la résolution en question, les Etats membres doivent d'abord obtenir le consentement de l'Etat du pavillon avant d'effectuer une inspection. La résolution autorise également les Etats membres à saisir et détruire les articles interdits et découverts lors des inspections, les mettre hors d'usage, les stocker ou les transférer dans un Etat autre que celui d'origine ou de destination, afin de les éliminer. L'ONU précise que cette résolution ne s'applique qu'aux inspections effectuées par des navires de guerre et des navires appartenant à un Etat, exploités par cet Etat ou autorisés par lui à des



PH : DR

fins gouvernementales et non commerciales. Les autorisations en question ne s'appliquent pas aux navires jouissant de l'immunité souveraine en vertu du droit international et concernent uniquement la contrebande d'armes illégales et de matériel connexe en haute mer, au large des côtes libyennes. Le Conseil de sécurité précise par ailleurs que tout Etat membre qui souhaite entreprendre une inspection devra lui présenter un rapport «écrit et sans délai» sur les motifs de l'inspection, les démarches menées pour obtenir l'accord de l'Etat du pavillon et les résultats de l'inspection.

Al-Sarraj appelle les Libyens à soutenir l'offensive

Le Premier ministre du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayez al-Sarraj, a appelé ses compatriotes à soutenir l'offensive pour reprendre Syrte au groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (Daech/EI), ont rapporté des médias. «Nous saluons les victoires remportées par nos fils (...) dans la bataille pour la libération de Syrte (...) de l'organisation Etat islamique (EI)», a déclaré M.

al-Sarraj dans une allocution télévisée. «Les victoires sur ces fronts méritent d'être l'exemple d'un projet national pour lutter contre le terrorisme», a-t-il souligné, appelant «les Libyens à s'unir derrière ce projet national» pour combattre l'EI. L'offensive contre le fief de l'EI a été lancée le 12 mai par les forces du GNA et celles-ci ont repris sur leur chemin d'autres localités aux terroristes, dont le port, l'aéroport international et une importante base aérienne avant de parvenir à cette ville. Après avoir rapidement progressé dans leur offensive, les forces fidèles au gouvernement d'union ont été ralenties, depuis dimanche, dans la zone résidentielle où sont retranchés les terroristes, par les francs-tireurs et les engins explosifs disséminés. Placées par le GNA sous un commandement conjoint basé à Misrata, à 200 km à l'ouest de Tripoli, à mi-distance entre la capitale libyenne et Syrte, les forces progouvernementales sont composées de milices fortement armées des villes de l'ouest, principalement celles de Misrata qui sont les mieux armées avec des avions MiG et des hélicoptères d'attaque.

K. L./Agences

Tunisie

Un projet de loi sur le racisme

DES ORGANISATIONS de la société civile en Tunisie ont présenté une proposition de loi criminalisant toute forme de discrimination. Cette initiative qui entre dans le cadre de la lutte contre le racisme dans le pays a obtenu le soutien des députés de la majorité. Le texte, composé de 36 articles, a été élaboré par le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (Ftdes), le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (Remdh) et le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'Homme (Crdht). Il vise, selon ses instigateurs, à offrir un cadre juridique protégeant, conformément aux conventions internationales, les personnes discriminées. Le projet de loi va également, s'il est adopté, criminaliser toute pratique discriminatoire se basant sur la religion, la nationalité et la couleur de la peau. Ramy Salhi, responsable du Rredh, a indiqué que ce projet «provient d'un réel problème de discrimination et d'injustice dans la société tunisienne».

Pour sa part, Masoud Romdhani, du Crdht, a expliqué qu'en Tunisie «des personnes sont insultées en raison de leur couleur de peau». Il y a donc, pour lui, une nécessité de «propager à travers cette proposition de loi, la culture du respect de l'autre quelles que soient sa couleur, sa religion et son appartenance». Des députés de la coalition gouvernementale ont exprimé leur soutien et promis de porter le projet. Ce projet de loi doit être soumis en commission avant son examen en plénière par le Parlement.

R.M.

Sahara occidental

Rabat exhorté à enquêter sur l'assassinat du jeune sahraoui Lamine Haidala

Le Parlement de la province espagnole de Navarre a demandé au gouvernement central espagnol d'exhorter les autorités marocaines à enquêter sur l'assassinat du jeune sahraoui Mohamed Lamine Haidala, ont rapporté des médias espagnols. Dans une déclaration approuvée lundi à l'unanimité, rapporte l'agence Europa presse, le Parlement de Navarre a affirmé «son soutien à la militante sahraouie Takbar Haddi qui lutte activement pour que justice soit faite au sujet de l'assassinat de son fils Mohamed Lamine Haidala». Il (Parlement de Navarre) a appelé, par ailleurs, le gouvernement espagnol d'exhorter les autorités marocaines à «ouvrir une enquête indépendante sur la mort de

Mohamed Lamine Haidala, clarifier les causes de sa mort, déterminer la responsabilité pénale dans les procédures judiciaires et de remettre la dépouille mortelle à sa famille». Dans la même déclaration, le Parlement de Navarre a réitéré sa demande au gouvernement central espagnol pour «exhorter le Maroc à respecter les droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et de cesser de violer systématiquement les droits de la population sahraouie», avant de proposer enfin d'«œuvrer au sein de l'Union européenne à étendre les compétences de la Minurso à la surveillance et la protection des droits de l'homme au Sahara occidental». Le défunt

Mohamed Lamine Haidala a été assassiné le 8 février 2015 après qu'il ait été agressé, huit jours plus tôt, par des colons marocains dans la ville de Laayoune occupée, raconte sa mère Takbar Hadi citée par la presse espagnole. Cette mère «courage», telle que qualifiée par la même presse, milite depuis plus d'une année pour obtenir de l'aide et le soutien des municipalités espagnoles afin de récupérer la dépouille de son fils et d'effectuer une autopsie indépendante en Espagne. Cette militante dénonce par ailleurs toutes sortes de violations commises par l'occupant marocain dans les territoires occupés du Sahara occidental, ajoute-t-on de même source.

Anis F./APS

Reprise des ventes chez Škoda

WAW, 310 millions centimes pour la Fabia et 485 millions centimes pour le Yeti



Page animée par Mohamed Mendaci

Enfin le dénouement chez la marque tchèque Škoda en Algérie. Après plusieurs mois de diète, voilà que le Groupe Sovac annonce l'ouverture des commandes pour deux modèles Škoda, à savoir la petite citadine Fabia et le SUV Yeti.

En effet, après plusieurs mois de cessation des ventes en rai-

son de la crise qui a secoué le secteur automobile et l'introduction du système des quotas, un regain d'activité est désormais enregistré dans nos showrooms. Les deux véhicules vedettes de la Marque Škoda, à savoir la Fabia et le Yeti, sont disponibles à la vente et en stock, dans l'ensemble du réseau Škoda.

La Škoda Fabia sera disponible en un seul bloc moteur 1.6 MPI 90 CH et en quatre finitions : Ambition, Style sans toit, Style avec toit et en exclusivité la Fabia Monte Carlo. Cette dernière se distingue par son design élégant, des détails extérieurs assombrés. Dotée de feux de jour à LED avec projecteurs antibrouillard assombrés à l'avant et à l'arrière, des jantes en alliage «Italia» de couleur noir 16", comportant une inscription décorative «Monte-Carlo» sur les seuils de porte.

En matière de sécurité, elle dispose d'un système ESC incluant : ABS, MSR, ASR, EDS,

et HBA, avec des airbags frontaux et latéraux, conducteur et passager. En termes de fonctionnalité, la Fabia Monte Carlo dispose d'une radio Škoda «Bolero» tactile 6,5" couleur avec USB, lecteur de carte SD, Aux-in et Apple connectivity, avec bluetooth et ordinateur de bord à écran Maxi Dot Multifonctions.

A noté la particularité du volant cuir «Super-Sport» à 3 branches multifonctions, avec garniture Piano Black et surpiques rouges, un pommeau de levier de vitesses et frein à main en cuir ainsi que des sièges avant baquets sport réglables en hauteur et un pédalier sport en aluminium. La Fabia Monte Carlo est proposée au prix de 3.100 000 DA TTC, un prix excessivement cher pour une petite citadine tandis que l'autre modèle le Yeti en finition Style, Sovac le propose au tarif de 4 850 000 DA TTC.

Renault Algérie

Partenariat avec le Croissant-Rouge durant le mois de ramadhan

Renault Algérie reverse, tout au long du mois de ramadhan, jusqu'à 400 DA au Croissant-Rouge algérien sur chaque opération de réparation et de maintenance effectuée au niveau de ses succursales de Qued Smar, des Grands Vents et d'Oran. En sa qualité d'entreprise citoyenne, Renault Algérie s'associe au Croissant-Rouge algérien afin de participer à l'élan national de générosité et de solidarité qui caractérise le mois de ramadhan.

Pour ce mois spécial, la marque au losange a mis en place un dispositif qu'elle a appelé TadaMoon pour participer, aux côtés du Croissant-Rouge, au mouvement de solidarité et de partage et apporter ainsi une aide à ceux qui en ont besoin. Pour chaque révision ou réparation effectuée aux ateliers après-vente de ses succursales, Renault Algérie reverse jusqu'à 400 DA au Croissant-Rouge algérien. Cette action sera menée tout le long du mois du ramadhan. Avec cette opération,



Renault Algérie témoigne sa solidarité et son soutien à son partenaire et espère que cette mobilisation contribuera au travail de terrain quotidien du Croissant-Rouge algérien.

«Nous nous réjouissons de ce partenariat chez Renault Algérie, et nous pensons qu'il est de notre devoir de contribuer aux nobles efforts du Croissant-Rouge algérien envers ceux qui en ont besoin, et plus particulièrement en ce mois de solidarité et de bienfaisance», a déclaré

Guillaume Josselin, directeur du Groupe Renault Algérie.

Ce don fait partie des opérations de mécénat menées par Renault Algérie qui entrent dans sa démarche globale d'entreprise citoyenne. En outre, les succursales de Renault Algérie sont ouvertes de 09h à 16h puis de 22h à 03h du matin durant tout le mois de ramadhan. Les propriétaires de véhicules Renault et Dacia peuvent désormais se rendre dans ces ateliers après le four.

DS Automobiles

Succursale de Chéraga ouverte tous les soirs de ramadhan



Al'occasion du mois sacré du ramadhan, DS Automobiles, filiale du Groupe Saïda, annonce l'ouverture de la succursale de Chéraga tout au long des soirées du mois sacré. L'ouverture sera une opportunité pour les visiteurs de passage d'apprécier de près les véhicules exposés dans l'espace qui leur est réservé, ils pourront voir ainsi la Nouvelle DS 5, le vaisseau amiral de la Marque, la Nouvelle DS 4 Crossback, le baroudeur chic

dans l'âme, polyvalent et expressif et la DS 3, la Parisienne chic et branchée. Les référents seront à disposition également pour les faire essayer. La gamme DS étant aujourd'hui disponible à la commande sur les modèles en question. Ainsi le rendez-vous est donné tous les soirs à la succursale de Chéraga (Route de Dely Ibrahim, N°06 bis, Chéraga, Alger) de 21h30 à 00h et jusqu'à 01h30 pour le service après-vente.

IVECO Service : Lance les packs d'entretien «Amane et Raha»

Rien ne vaut l'entretien et la révision de la gamme Iveco en Algérie que l'expertise et le savoir-faire acquis par le groupe IVAL. Dans la continuité des offres antérieures de fidélisation de sa clientèle, IVAL persiste dans son ascension et propose une promotion équitable aux différentes bourses. En effet, à l'occasion du ramadhan sacré, le groupe IVAL offre à l'ensemble de ses partenaires deux packs au choix à (10 595 DZD et 12 835 DZD) pour entretenir l'Iveco Daily durant les trois prochaines années ou les 120 000 KM.

Cette opération qui prendra effet à partir du 13 juin et qui durera jusqu'au 31 août, sera une nouvelle étape d'une concrète coopération et rapprochement IVAL/Client. En plus de cette réduction particulière, l'offre inclut un tirage au sort bimensuel pour gagner plusieurs cadeaux sous forme de Goodies Iveco.

En choisissant d'entretenir l'Iveco Daily chez IVAL, nos partenaires bénéficieront de sept atouts décisifs :

- 1- Le maintien des performances d'origine : consommation, puissance, confort.
- 2- Une maintenance effectuée par les experts Iveco.
- 3- Pièces d'origine et lubrifiants conformes.
- 4- Des coûts d'entretien connus à l'avance durant toute la durée du contrat.
- 5- Une réduction sensible des immobilisations.
- 6- Une valeur résiduelle accrue de votre véhicule.
- 7- Une simplicité optimale pour une sérénité maximale.

L'opération objecte à redynamiser la présence de la marque italienne dans l'univers professionnel en Algérie.



Hyundai Motor Algérie

Le SAV ouvert jusqu'à 2h du matin

Al'occasion du mois sacré de ramadhan, Hyundai Motor Algérie, filiale du groupe Cevital, est heureuse d'annoncer l'ouverture de son atelier «Service après-vente» de la succursale Hassiba Ben Bouali les soirées du mois de ramadhan et ce, de 02h00 à 02h00, du dimanche au jeudi. Les clients pourront se présenter donc de jour comme de nuit pour tous leurs besoins en SAV. Un numéro de téléphone est mis à la disposition des clients pour tout renseignement ou prise de RDV : +213 (0)21 67 57 13.



Euro 2016

La question des hooligans russes tourne à l'incident diplomatique

■ France-Russie se joue à l'Euro, mais sur le terrain diplomatique : à quelques heures du deuxième match de son équipe, classé à risques à Lille, Moscou a dénoncé hier l'arrestation « inadmissible » de 43 de ses supporters la veille, par crainte de violences.

Par Ali O.

«**L'**arrestation d'un autobus avec plus de quarante supporters russes par la police est un incident absolument inadmissible», a fustigé le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, devant la Douma (chambre basse du Parlement). Ces supporters ont été arrêtés mardi à Mandelieu-la-Napoule, à 170 km de Marseille, où de graves violences ont éclaté samedi en marge d'Angleterre-Russie. Ils s'apprêtaient à rejoindre Lille, où Russie-Slovaquie se joue hier (15h00).

Ils ont été mis en garde à vue et transférés à Marseille dans l'enquête sur les violences de samedi. Onze d'entre eux ont été remis en liberté et les autres restent en garde à vue à Marseille pour un maximum de 48 heures, a indiqué hier une source proche du dossier. «Les autorités françaises étaient obligées, au moment où elles les ont arrêtés, d'informer l'ambassade ou le consulat général à Marseille. Cela n'a pas été fait», a regretté M. Lavrov, précisant que les diplomates ont appris l'incident par les messages des supporters sur les réseaux sociaux. Parmi eux, Alexandre Chpryguine, président de l'Association des supporters russes et collaborateur du député ultranationaliste Igor Lebedev,

membre du parti d'extrême droite LDPR.

Chpryguine a multiplié les tweets rageurs mardi pour dénoncer une arrestation injuste. Sa présence parmi les Russes interpellés n'a jamais été confirmée par les autorités françaises.

Cet homme, qui a déjà été vu en compagnie du président russe Vladimir Poutine, a été photographié par le passé en train de faire un salut nazi en compagnie d'un musicien d'un groupe de rock d'extrême droite russe, bien qu'il réfute être un sympathisant nazi.

«Nous avons des indices suffisamment précis sur la participation d'au moins un certain nombre d'entre eux aux violences inacceptables survenues à Marseille», avait déclaré mardi le préfet des Alpes-Maritimes, Adolphe Colrat, au sujet des individus interpellés mardi.

Les hooligans russes, «extrêmement entraînés» selon les autorités, étaient en première ligne lors des rixes à Marseille samedi, mais aucun n'avait été arrêté, ce qui a valu des critiques aux forces de l'ordre. Après les violences à Marseille, la France a reproché à la Russie d'avoir laissé ses hooligans les plus durs quitter le pays pour aller à l'Euro.

«Tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à ces violences, à ces combats de rue, doivent être non seulement iden-



PH. D. R.

tifiés mais surtout renvoyés», a insisté hier le porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll.

Au-delà des relations diplomatiques, la crainte de nouveaux incidents causés par des hooligans à l'Euro reste vive. Le match Russie-Slovaquie à Lille hier se déroule la veille d'un Angleterre-pays de Galles, lui aussi sous haute surveillance à Lens, à une trentaine de kilomètres de là. De premiers heurts, sans blessés, ont eu lieu à Lille dès mardi en fin d'après-

midi, avec à la clé sept interpellations. Deux Russes impliqués dans une rixe ont été placés en garde à vue, ainsi qu'un couple d'Ukrainiens pour port d'arme prohibée.

Sur les images de ces incidents, entre bouteilles de bières et chaises qui volent, on voit encore, comme à Marseille, des hooligans russes arborant le T-shirt des Orel Butchers, groupe affilié au Lokomotiv Moscou, avec une inscription sans équivoque : «Tour de France - Fuck Euro-2016». Euro-2016 «On se

battra», a d'ailleurs assuré à l'AFP un supporter russe à la sortie du train hier à Lille. «Peut-être aujourd'hui, peut-être aussi après-demain, qui sait ? Mais pas dans les stades, c'est pour les tarlouzes. C'est ici que ça se passe», a-t-il menacé. Lille a été placée sous haute surveillance : la préfecture veut «saturer l'espace urbain de présence policière».

La Russie, pays hôte du Mondial-2018, n'a plus le droit au moindre faux pas de ses supporters. L'UEFA lui a infligé une suspension avec sursis de l'Euro mardi : elle sera disqualifiée au moindre nouvel incident dans un stade impliquant ses supporters.

Disqualifiée, la star portugaise Cristiano Ronaldo l'est dans l'esprit de ses adversaires de mardi soir, les joueurs de l'Islande. «Ses commentaires expliquent pourquoi Messi sera toujours un cran au-dessus de lui», a pesté le défenseur Kari Arnason après le surprenant nul (1-1) décroché par son équipe face au Portugal.

La raison de cette colère ? Le triple Ballon d'Or portugais a accusé les Islandais d'avoir «une petite mentalité» et de n'avoir fait que défendre.

Dans le match phare d'hier, la France, pays hôte, pourra se qualifier si elle bat l'Albanie à Marseille (21h00).

A. O.



Points chauds

Statuts

Par Fouzia Mahmoudi

Ceux qui crient au complot et aiment à faire circuler des histoires sur la «prétendue» collusion du pouvoir et de la justice doivent se délecter du rendement du jugement dans l'affaire des trois adhérents PS qui avaient assigné leur parti en justice pour réclamer une primaire de la gauche. En effet, les trois militants ont été déboutés hier de leurs demandes visant à obtenir de leur formation politique l'organisation d'une primaire. «Nous déciderons donc librement le 18 juin», jour d'un conseil national du PS consacré notamment à cette question, a immédiatement réagi, certainement soulagé, sur Twitter le premier secrétaire du parti, Jean-Christophe Cambadélis. Dans son jugement, la 1^{re} chambre civile du Tribunal de grande instance de Paris souligne que la rédaction des articles des statuts du parti relatifs à l'organisation de la primaire «apparaît contradictoire, ou à tout le moins ambiguë». Et «au regard de ces équivoques, aucune obligation de résultat ne saurait dès lors être attachée à ces dispositions statutaires». Pour le tribunal, «en l'absence de cette contrainte statutaire, le choix de prolonger les négociations avec les autres formations politiques, qui doivent également répondre à leurs propres impératifs de calendrier, appartient aux instances de direction du Parti socialiste, dont les exigences de la vie démocratique excluent qu'elles se voient imposer leur conduite par les tribunaux». Un peu plus tôt dans la journée, Cambadélis n'a pas exclu de convoquer un congrès extraordinaire pour modifier les statuts du PS et dispenser François Hollande de participer à une primaire, même si la solution qu'il privilégie est une primaire de toute la gauche. Ainsi, il semblerait que la logistique de la direction du PS soit bel et bien occupée à tenté de trouver coûte que coûte un moyen légal (et logique ?) pour que François Hollande puisse se présenter pour un second mandat malgré la réprobation d'une majorité, en tout cas tel que le laisse voir tous les sondages réalisés à ce sujet, des Français et même des militants et sympathisants socialistes. Reste à savoir si Hollande, s'il se présente bien pour un second mandat, campera sur sa décision de s'imposer comme le candidat du PS prenant le risque de faire perdre la gauche, et avec tous les militants et sympathisants, dans une quête égoïste et égocentrique du pouvoir.

F. M.

Iran

Une Irano-britannique accusée d'avoir voulu «renverser le régime»

L'Irano-britannique Nazanin Zaghari-Ratcliffe, employée de la Fondation Thomson Reuters et détenue depuis le 3 avril en Iran, a été accusée hier d'avoir voulu «renverser le régime». Son mari a dénoncé des accusations «complètement absurdes».

La fillette de deux ans de M^{me} Zaghari-Ratcliffe avec qui elle voyageait, a été obligée de rester en Iran dans sa famille, son passeport britannique lui ayant été retiré au moment de l'arrestation de sa mère à Téhéran. M^{me} Zaghari-Ratcliffe, 37 ans, «était membre de sociétés et fondations étrangères visant à préparer et exécuter des projets (...) avec pour objectif de renverser en douceur le régime sacré de la République islamique», ont accusé les Gardiens de la révolution, armée d'élite du régime.

Interrogé par l'AFP à Londres, son mari Richard Ratcliffe a jugé cette accusation «complètement absurde». «Cela a pris 70 jours pour en arriver là et ce que cela signifie n'est toujours pas clair», a-t-il affirmé. Il a ajouté que son beau-père «avait pris un avocat» pour s'occuper du dossier avant de préciser que son dernier

contact téléphonique avec son épouse remontait au 30 mai. Détenrice de la double nationalité irano-britannique qui n'est pas reconnue en Iran, Nazanin Zaghari-Ratcliffe a été arrêtée le 3 avril à l'aéroport de Téhéran alors qu'elle s'apprêtait à rentrer au Royaume-Uni avec sa fille, alors âgée de 22 mois, après une visite à sa famille en Iran. «Ils ont d'abord parlé d'un problème de passeport, demandant à ma femme de confier notre fille à ses parents avant de les suivre», avait alors déclaré son mari. Vendredi, il avait organisé un rassemblement devant l'ambassade d'Iran à Londres pour réclamer la libération de son épouse. La P-DG de la fondation Thomson Reuters, Monique Villa, présente à ce rassemblement, avait indiqué que si la jeune femme travaillait bien pour la fondation, «elle n'a rien à voir avec l'Iran dans son travail, d'ailleurs la fondation ne travaille pas avec l'Iran».

Le ministère britannique des Affaires étrangères avait lui indiqué avoir évoqué «ce cas à plusieurs reprises et au plus haut niveau» et qu'il allait «continuer à le faire à chaque occasion qui se

présenterait». Le communiqué des Gardiens de la révolution accuse M^{me} Zaghari-Ratcliffe d'être «l'une des principales responsables des réseaux de sociétés hostiles menant des activités criminelles sous la direction et avec le soutien de services d'espionnage de gouvernements étrangers».

Le texte a été émis par la section des Gardiens de la révolution de la région de Kerman (sud-est), où est détenue M^{me} Zaghari-Ratcliffe, et reproduit par l'agence Mizanonline liée à l'autorité judiciaire d'Iran.

«Durant sa détention à la prison de Kerman dans une pièce aménagée, elle était en contact téléphonique et direct régulier avec sa famille», assure le communiqué. M. Ratcliffe avait affirmé que son épouse avait été placée en «isolement».

Les Gardiens précisent dans leur communiqué que le dossier a été envoyé à Téhéran pour les procédures judiciaires et que «des agents des services de renseignements des Gardiens de la révolution mènent actuellement des enquêtes complémentaires».

A. S.



Veillées du ramadhan

Récital chaâbi en hommage à El Hachemi Guerouabi

■ Un vibrant hommage a été rendu mardi soir à Alger au chantre de la chanson chaâbi El Hachemi Guerouabi, disparu en juillet 2006, par des chanteurs s'inscrivant dans la continuité de cette icône de la musique algérienne.

Par Adéla S.

Organisé à la salle El Mougat par l'Office national de la culture et de l'information (Onci), ce récital, s'inscrivant dans une série d'hommages à des figures de la musique algérienne, a permis au public de revisiter le répertoire de qcid et de chansonnettes magistralement interprétées par le regretté cheikh à différentes étapes de sa riche carrière.

Dans le registre du qcid, le jeune Mohamed Achiche qui s'inspire du maître en matière d'interprétation a ouvert le spectacle avec «*Koul nour men nour el hachemi kmel*», alors que

Abderrezak Guennif, véritable élève de «l'école Guerouabi», a revisité des poèmes de Mohamed Bensahla et de Mbarek Essoussi très souvent chantés par le cheikh.

Avec beaucoup d'émotion dans la voix et dans une ambiance empreinte de nostalgie dans la salle, Mustapha Guerouabi, fils d'El Hachemi, a entonné «*Mayli sadr hnin*» et «*El Harraz*» de la même manière, à la note près, qui avait fait le succès de son père.

Les chansonnettes très appréciées par les fans d'El Hachemi, majoritairement écrites pour lui par le poète et



parolier Mahboub Bati disparu en 2000, étaient également au programme des chanteurs, tous accompagnés sur scène par des musiciens de talent dirigés par Rabah Salim.

Très appréciée par le public, l'œuvre, toujours d'actualité, de cet artiste «très productif» reste encore aujourd'hui «peu exploitée» sur la scène artistique, esti-

ment des spectateurs ravis de «retrouver l'âme de Guerouabi» dans une salle de spectacles.

Mustapha Guerouabi a, pour sa part, confié qu'il travaillait sur quelques poèmes «inédits» de son père, en s'inscrivant dans la continuité du maître dont les œuvres connaissent encore un «grand succès dans plusieurs pays du monde».

Né en 1938 à Alger, El Hachemi Guerouabi avait rejoint l'Opéra d'Alger à l'âge de 15 ans avant de faire des apparitions sur les planches du théâtre puis participer avec d'autres chanteurs et paroliers à redonner à la musique algérienne sa place dans la société, au lendemain de l'indépendance.

Après une longue carrière très prolifique, El Hachemi Guerouabi s'était imposé comme l'une des plus grandes figures de la chanson chaâbi et comme une «étoile» suivie pas plusieurs chanteurs.

Organisés tous les soirs jusqu'au 29 juin, ces spectacles rendront hommage à d'illustres artistes algériens dont Meriem Fekai, Cheikha Titma, Chérifa, El Hadj M'hamed El Anka, Sadek El Bedjaoui, Mohamed Tahar Fergani, Dahmane Ben Achour ou encore Sid-Ahmed Serri.

A. S./APS

Jijel

Les airs du chaâbi réchauffent le port de Boudis

Le port de pêche et de plaisance de Boudis (Jijel) a été «illuminé» aux couleurs du chant chaâbi, à la faveur des soirées organisées dans le cadre de l'animation du mois de ramadhan.

Pour la seconde soirée, le public a été nombreux à se rendre dans cet espace portuaire où le genre chaâbi, très prisé à Jijel, a eu droit de cité.

Tout comme la population locale, les estivants en séjour dans cette station balnéaire ont découvert, l'instant d'une soirée, les virtuoses du chaâbi, Aziz Mekideche, Rédha Mouaad, Nassredine Zaima, Haroun Hadji, déclamer des airs encore en vogue, légués par les grands cheikhs à l'image d'El Hadj El

Anka, Amar Ezzahi. Des familles d'une wilaya du Sud, en séjour à Jijel à l'occasion du mois de ramadhan et de la saison estivale, n'ont pas tari d'éloges pour ce genre de spectacle dans un cadre agréable et serein.

L'initiative de la direction de la Culture, appuyée par le wali, Larbi Merzoug, qui a, à maintes reprises appelé les professionnels du port et de la pêche à «coller» à ce genre de manifestations à l'occasion du mois sacré de ramadhan, s'est avérée «excellente» de l'avis de nombreux spectateurs.

Le cadre de la manifestation s'est révélé idéal et la météo a été aussi de la partie, notamment en soirée avec un ciel parfaitement étoilé pour donner une bonne note au

spectacle, auquel il faut ajouter la sécurité assurée convenablement.

Le programme d'animation de la direction de la Culture pour le mois sacré prévoit le passage sur scène des artistes Khelfallah Ahcène et Tennoun Mouaad (14 juin), Berri Mohamed et Chouiki Mohamed (15 juin), Boulaassel Samir et Saoudou Mohamed (16 juin).

La maison de la Culture Omar-Oussedik, second site retenu à Jijel, dispose aussi d'un riche programme d'animation culturelle et artistique et de variétés pour égayer les soirées de ramadhan.

Racim C.

«Dans les forêts de Sibérie»

Les quatre plus belles surprises de Raphaël Personnaz

Raphaël Personnaz a vécu une expérience unique sur le tournage de «*Dans les forêts de Sibérie*», adaptation du best-seller de Sylvain Tesson par Safy Nebbou. Pendant trois mois, de février à début mai 2015, le comédien s'est glissé dans la peau de cet homme qui plaque sa vie citadine pour aller habiter une petite cabane près du lac Baïkal. «*J'avais peur que le film soit contemplatif, mais chaque chose qui semble évidente en ville devient une véritable aventure quand on est dans ce décor sauvage*». L'acteur a confié à «20 Minutes» les quatre éléments qui l'ont le plus épaté pendant le tournage.

Il ne fait pas si froid

Même si la température était de moins 30 trente degrés, Raphaël Personnaz n'a pas tant souffert du froid, une fois le premier moment d'adaptation passé.

«*On était bien emmitoufflé et puis on bougeait tout le temps. Paradoxalement, je me suis senti moins gelé que lorsque le thermomètre passe sous la barre de zéro à Paris. L'organisme s'habitue à ces conditions extrêmes de façon étonnante. A la fin, j'étais carrément à l'aise*».

Le cadre est incroyablement lumineux

La Sibérie couvre près de 800 kilomètres. La région dans laquelle l'équipe a tourné se trouve au sud est surnommée «*la perle*» de cet endroit magnifiquement préservé.

«*C'était presque aussi ensoleillé que la Floride. Je pouvais rester en contemplation devant ces paysages de glaciers et d'arbres sauvages. Toute cette beauté a un effet revigorant qui m'a vraiment surpris*».

On y rencontre des animaux craquants

L'équipe devait faire attention aux ours et aux loups sauvages qu'on pouvait entendre la nuit mais une faune plus accueillante était aussi présente.

«*Lors du tournage du dernier plan du film, j'ai soudain vu la petite tête d'un phoque d'eau douce. On s'est juste regardés et c'était magique. Quand il a disparu, cette image m'a semblé presque irréelle. Elle est emblématique de toute mon expérience sur ce film exceptionnel*».

La Sibérie n'est pas cafardeuse

L'acteur a été séduit par cette expérience et par les gens qu'il a rencontrés comme une Avignonnaise de 70 printemps qui revient y passer quelques mois chaque année. «*C'est un endroit calme, apaisant, qui m'a donné des envies d'écriture. C'est là que j'ai commencé à travailler sur mon propre scénario de long-métrage. Le pays m'a manqué cet hiver. Quand un spectateur m'a dit que le film lui avait donné l'envie d'aller en Sibérie, ça m'a fait très plaisir*».

R. C.

Poésie

La librairie «*Tout pour l'Algérie*» a le plaisir de vous inviter le **jeudi 16/06/2016 à 22 h** à un récital poétique de A. Djelfaoui qui déclamera les poèmes d'Anna Greki et de Fouzia Laradi qui dédicacera son recueil de poésie «*Faux pas*».

Lieu : Cité 66 logements - Zeralda (centre-ville)

Le public est cordialement invité.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)
Jusqu'au 23 juin :

Exposition de l'artiste peintre Omar Regane.

Galerie d'art Aicha-Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger)
Jusqu'au 23 juin :

Exposition de l'artiste peintre Imène Kaci-Moussa, intitulée «*Challenge*».

Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki (Mostaganem) :

Jusqu'à la fin du mois de juillet :
Exposition de peinture «*25^e anniversaire du décès de Mohammed Khadda*».

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de juin :
Exposition «*Genèse II, une collection qui s'agrandit*» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, etc.

Cirque national d'Algérie Cirque Amar (Chapiteau à Place Ardis, Pins Maritimes, Alger)

Jusqu'au 30 juillet :
Spectacles du cirque Il Florelegio. Horaires : Du dimanche au jeudi, à 18h30, vendredi et samedi à 15h et à 18h30.

Au programme des soirées de Dar Abdeltif durant le ramadhan Du 9 juin au 1^{er} juillet à partir de 22h30 :

Jeudi 16/06 : Hamdi Benani
Vendredi 17/06 : Hamidou
Jeudi 23/06 : Lila Borsali
Vendredi 24/06 : Djafar Ait Menguellet

Jeudi 30/06 : Imzad
Vendredi 01/07 : Lemma Becharia
Salle El Mougat (Alger-Centre)
Jeudi 16 juin 2016 à 22h30 :
Récital : Hamidou.

Vendredi 17 juin 2016 à 22h30 :
Pensée à Sadek El Bjaoui
Association de Sadek Bjaoui (Bedjaia)

Samedi 18 juin 2016 à 22h30 :
Pensée à Sid'Ahmed Serri
- Lamia Madini
- Hasna Henni
- Zerrouk Mokdad

En compagnie des élèves de El Mossilia

Coup-franc direct

Des leçons à retenir

Par Mahfoud M.

L'Euro qui se joue ces derniers temps en France, même si elle est à ses balbutiements, livre ses premières impressions. Ainsi, cette compétition montre que la hiérarchie peut être bousculée et que des équipes dites petites peuvent tout aussi surprendre et donner le meilleur d'elles-mêmes. Des équipes dont on ne donnait pas cher de leur peau et dont la population n'arrive pas au tiers de celle de la capitale de leur adversaire, allusion faite à l'Islande qui a donné des sueurs froides aux Portugais. Des équipes aussi comme la Hongrie reviennent au premier plan après avoir eu leur heure de gloire. Tout cela montre qu'il y a des leçons à retenir dans cette pyramide européenne qui semble être en pleine recomposition, malgré le fait que les grandes nations tentent toujours de s'imposer grâce aux moyens qu'elles mettent pour la préparation de ce genre de compétition. Désormais, on ne pourra pas dire qu'il y a des équipes faibles et d'autres fortes car le plus important est de s'imposer sur le terrain et de tirer les conclusions d'une défaite pour aller de l'avant pour ces équipes qui ne peuvent, sans aucun doute, se contenter de jouer les seconds rôles, d'autant plus que leur réputation est en jeu et qu'il leur faudra se positionner.

M. M.

MC Alger

Le gardien Boussouf s'engage

LE GARDIEN de but du NA Hussein Dey, Kheiredine Boussouf, a paraphé un contrat de deux années au profit du MC Alger. L'engagement de Boussouf (29 ans) intervient suite à la confirmation de la part de la commission de recours de la Fédération algérienne de football (FAF) de la suspension pour dix matchs infligée au portier Fawzi Chaouchi. Depuis quelques semaines la direction du MCA avait décidé de récupérer son jeune gardien international olympique Farid Chaâl, prêté la saison passée à l'USM Harrach. Il s'agit de la 6e recrue estivale du «Doyen» après l'arrivée de Zahir Zerdab (MO Béjaïa), Brahim Boudebouda (USM Alger), Antar Djemaoui (ASM Oran), Hadj Bougueche (USM Harrach) et Zakaria Mansouri à titre de prêt du Paradou AC. Le club algérois prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine de football. Par ailleurs, la direction du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) a décidé de maintenir le gardien de but Faouzi Chaouchi dans l'effectif de la saison prochaine en dépit de la suspension de 10 matchs infligée par la commission de discipline de Ligue de football professionnel (LFP), a annoncé l'entraîneur du Doyen, Djamel Menad. «*Chaouchi sera avec nous pour la saison prochaine en tant que 3^e gardien de but. La réglementation exige la présence de trois portiers seniors dans l'effectif*», a affirmé Menad lors de la présentation de la nouvelle recrue le gardien de but du NA Hussein Dey, Kheiredine Boussouf.

CR Belouizdad

Derrag prolonge aussi

L'ATTAQUANT Mohamed Derrag, en fin de contrat avec le CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) a signé mardi un nouveau bail de deux saisons, devenant ainsi le troisième cadre à prolonger, a-t-on appris auprès de la direction du Chabab. Auparavant, le CRB a prolongé le défenseur Abdelkrim Nemdil et le milieu offensif Sid Ali Yahia Chérif. Ce trio sera suivi du latéral gauche Abdellah Chebira qui a donné son accord pour prolonger. De son côté, l'attaquant Hicham Nekkache qui a demandé sa libération s'est vu signifier un refus de la part du président Réda Malek. En matière de recrutement, le Chabab

a assuré jusque-là l'arrivée de trois nouvelles recrues : le milieu Nassim Bouchema (USM Alger), l'attaquant Sid Ali Lakroum (WA Boufarik) et le défenseur Kamel Zeghli (JSM Béjaïa). D'autres éléments sont attendus dans les prochains jours pour officialiser leur engagement avec le club de Laâquiba. En revanche, le Chabab a enregistré le départ de son portier international Malik Asselah qui s'est engagé avec la JS Kabylie, alors que le milieu de terrain camerounais Gil N'gomo est contraint de quitter le CRB et le championnat algérien suite à l'interdiction de recrutement des joueurs étrangers décidée par la FAF.

Tennis / Classement mondial «juniors»

Ibbou remonte à la 113^e place

LA JOUEUSE algérienne Inès Ibbou est remontée à 113^e rang mondial de la catégorie «juniors» après avoir gagné deux places dans le nouveau classement de la Fédération internationale de tennis (ITF).

La sociétaire de l'Académie de Valence (Espagne) avait réussi une très belle ascension en 2015, passant de la 200^e à la 23^e place mondiale en l'espace de quelques mois seulement, mais le fait de ne pas avoir défendu ses points en 2016 lui a coûté une certaine régression. Ibbou (17 ans) avait fait le choix de prendre part à des tournois de la catégorie seniors après son rétablissement d'une blessure au

genou et c'était un bon choix, car elle pointe également à la 866^e place du classement WTA, où figure également l'Algérienne Amira Benaïssa, au 1097^e rang. Le classement mondial «juniors» comporte un total de 12 joueurs algériens (sept garçons et cinq filles).

Chez les garçons, le premier Algérien, Youcef Rihane pointe à la 731^e place, suivi de Toufik Sahtali (1257^e), Karim Bendjemaâ (1426^e), Fazil Habbouche (1673^e), Khalil Boudjadi et Hani Kedjour, ex aequo à la 1725^e place, au moment où Hamadane Sayah pointe à la 1941^e place.

Athlétisme/Il remporte le 800 m à Nancy

Makhloufi en forme olympique

■ Notre champion olympique en 1500 m, Taoufik Makhloufi, a pu remporter la première place sur le 800 m du meeting Stanislas, mardi au stade Raymond-Petit de Nancy (Nord de la France).

Par Imad M.

Le coureur algérien a parcouru la distance en 1:44.40 devant le Polonais Lewandowski Marcin (1:44.91) et le Kenyan Mutai Jeremiah Kipkorir (1:45.28). Le champion olympique de 2012 à Londres a déjà réalisé cette saison un chrono de 1:44.91 sur la même distance à Rabat (Maroc). L'autre Algérien engagé dans ce meeting Stanislas, en l'occurrence Salim Keddar, a terminé à la 9^e place du 1500m avec un chrono de 3:40.66. Cette nouvelle épreuve entre dans le programme de préparation de Makhloufi, aussi bien pour les Championnats d'Afrique d'athlétisme (22-26 juin, en Afrique du Sud) que pour les Jeux Olympiques de Rio (5-21 août, au Brésil). Le champion algérien, qui alterne les courses entre ses deux spécialités préférées (800m et 1500m), reste sur une assez bonne performance au meeting d'Oslo (Norvège) comptant pour la Ligue de Diamant, où il a pris la 3^e place jeudi dernier, avec un chrono de 3:52.24 sur le «Mile» derrière les deux Kényans Asbel Kiprop (3:51.48) et Elijah Motonei Manangoi (3:52.04). Il est clair

Makhloufi prêt pour un retour en force



que Makhloufi se trouve dans une forme olympique à quelques jours des championnats d'Afrique et cela est très encourageant pour notre star nationale qui compte se donner à fond pour remporter le titre continental. Toutefois, le plus important pour Makhloufi seront les Jeux Olympiques pour lesquels il devra être prêt à fond pour tenter de remporter une médaille et

pourquoi pas en vermeil comme cela a été le cas lors des JO de Londres en 2012. En tout cas, notre champion qui a galéré ces derniers temps, à cause de quelques soucis physiques et quelques problèmes d'ordre organisationnel, commence à remonter la pente pour se retrouver dans une meilleure forme et donc retrouver toute sa verve.

M. M.

EN U 23

Shurmann reste confiant

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U-23), le Suisse Pierre-André Shurmann, a indiqué, mardi à Bouira, que son staff travaillait à Tikjda de manière à «consolider davantage le groupe et récupérer les joueurs blessés» et les préparer aux jeux olympiques de Rio. «*Nous poursuivons notre stage sur les hauteurs de Tikjda, où nous travaillons de façon à serrer le groupe et à récupérer les joueurs blessés et les mettre tous à niveau*», a déclaré M. Shurmann lors d'un point de presse tenu au niveau du stade du complexe sportif Rabah Bitat de Bouira. Le sélectionneur national a ajouté avoir mis en place tout un programme spécial adap-

té au mois de Ramadan axé sur le volet physique et tactique. «*Dans notre stage, nous nous habituons au ramadhan et nous travaillons dans de bonnes conditions notamment dans un endroit d'altitude en prévision du tournoi des Jeux Olympiques de Rio 2016 (5-21 août)*». Mardi à 18h, les 25 joueurs, qui participent à ce stage qui a démarré depuis le 9 juin, se sont entraînés pendant plus d'une demi heure sur la pelouse du stade Rabah-Bitad de la ville de Bouira. A propos de la liste des 22 joueurs devant prendre part officiellement aux JO de Rio, l'entraîneur national a précisé qu'elle n'est pas encore établie, tout en réitérant l'objectif de l'équipe nationale de faire une

bonne figure à Rio (Brésil). Certains joueurs à l'image d'Oussama Darfellou, Baghdad Bounedjah et Rami Bensabaini, se sont dits satisfaits des conditions du stage, qui, selon eux, se déroule dans une bonne ambiance sportive. «*Nous nous entraînons dur chaque jour ensemble, et le groupe devient de plus en plus solide, et nous sommes prêts à représenter dignement l'Algérie au Brésil*», a déclaré Baghdad Bounedjah. Ce dernier a saisi cette occasion pour démentir par ailleurs les rumeurs faisant état de son transfert au club saoudien d'Al-Ahli. «*Je suis toujours au Sad du Qatar et mon transfert à Al-Ahly n'est qu'une rumeur*», a-t-il dit.

West Ham

Feghouli opte pour les Hammers

LE MENEUR de jeu international algérien du FC Valence, Sofiane Feghouli, s'est engagé pour trois saisons avec le club de Premier League anglaise, West Ham, a-t-on appris mardi auprès de l'intéressé. «*C'est fait ! Je viens de parapher mon contrat avec West Ham pour les trois prochaines saisons*», a déclaré le N°10 des Verts, ajoutant qu'il était «satisfait de son choix» et qu'il «espère réussir de belles choses» avec sa nouvelle équipe. Le natif de Levallois-Perret (France) était convoité par plusieurs grands

clubs européens, particulièrement en Espagne, en France, en Italie et en Turquie, mais il a finalement préféré opter pour l'Angleterre. «*C'est surtout le projet sportif des Hammers qui m'a emballé*», a indiqué Feghouli, 26 ans, pour expliquer son choix pour le club de la banlieue Est londonienne, classé 7^e au dernier championnat et qualifié pour le tour préliminaire de la prochaine Europa League. L'ancien joueur de Grenoble (France) quitte ainsi l'Espagne, où il a passé les six dernières années pendant lesquelles il a



porté essentiellement les couleurs du FC Valence. Feghouli n'a en effet quitté «les Chauves-souris» que pour une courte durée, lorsqu'il avait rejoint Almeria à titre de prêt, avant de retourner à Valence.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

En juillet

Lancement du passeport africain par l'UA

L'UNION africaine (UA) a annoncé mardi qu'elle devrait lancer le passeport du continent africain lors du prochain sommet de l'organisation panafricaine prévu en juillet prochain à Kigali, au Rwanda. Les premiers bénéficiaires en seront les chefs d'Etat et de gouvernement, les ministres des Affaires étrangères et les représentants permanents des Etats membres de l'UA à son siège d'Addis-Abeba en Ethiopie.

Ces passeports uniques leur seront remis lors du 27^e Sommet de l'UA, prévu du 10 au 18 juillet dans la capitale rwandaise, précise l'organisation panafricaine dans un communiqué, en ajoutant que leur délivrance devrait ouvrir la voie à l'adoption et à la ratification par les Etats

membres de tous les protocoles et lois relatifs à ce futur passeport africain. Cette initiative, lancée en 2014, entrant dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'UA, vise à faciliter la circulation des personnes, des biens et des services au sein de l'Union en vue de dynamiser le commerce panafricain, l'intégration du continent et son développement économique, ajoute l'UA dans son communiqué. Nkosazana Dlamini Zuma, présidente de la Commission de l'UA, a qualifié cette initiative de «pas résolu vers l'objectif de créer une Afrique forte, prospère et intégrée, entraînée par ses propres citoyens et capable d'occuper la place qui lui revient sur la scène mondiale».

(APS)

Le délai de la FAF a expiré

14 clubs menacés d'interdiction de recrutement

LE DÉLAI accordé par la Fédération algérienne de football (FAF) à 14 clubs des deux Liges professionnelles (1 et 2) pour «assainir leurs contentieux et apurer leurs dettes à l'endroit des joueurs professionnels» a expiré hier. La FAF avait prévenu que «faute de quoi, ils (les clubs) seront interdits de recrutement pour la saison prochaine». Les formations concernées sont : le CS Constantine, le RC Arbaâ, le MC Oran, l'USM Harrach, le RC Relizane et le CR Belouizdad, de la Ligue 1, le CA Batna, l'O Médéa, le CABB Arréridj, la JSM Béjaïa, l'USM Bel-Abbès, l'OM Arzew et le MC Saïda, de la Ligue 2 ainsi que l'USMM Hadjout, reléguée en division amateur. Entre-temps, pratiquement tous les clubs en question ont débuté leur opération de

recrutement, alors qu'une source à la Ligue de football professionnel (LFP) indique que beaucoup d'entre eux n'ont pas encore réglé leurs contentieux financiers. Il est à se demander donc ce que fera la LFP et si elle frappera fort lors de la prochaine saison, alors que cela n'est pas la première fois que certains clubs se rendent coupables de ce genre de délits et ne règlent pas leurs contentieux avec certains de leurs joueurs dont les salaires restent impayés malgré le fait qu'ils ont signé des contrats en bonne et due forme. Il est temps donc que les instances qui gèrent le football national donnent le là à ce genre de comportements de certains dirigeants qui n'ont aucun respect des règles établies.

M.M.

Championnats d'Afrique 2016

Makhloufi et Bouraâda n'iront pas à Durban

LE CHAMPION olympique du 1500m Taoufik Makhloufi et le 5^e mondial du décathlon Larbi Bouraâda ne participeront pas, à leur demande, aux prochains Championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus du 22 au 26 juin à Durban (Afrique du Sud), a annoncé hier la Fédération algérienne de la discipline (FAA). «Makhloufi et Bouraâda nourrissent de plus grandes ambitions aux jeux olympiques de Rio et préfèrent donc rester dans la dynamique de la préparation, en évitant toute perturbation, susceptible d'être engendrée par la participation à une autre compétition officielle», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Outre Makhloufi et Bouraâda, deux ou trois autres internationaux algériens pourraient déclarer forfait pour ces

Championnats d'Afrique pour diverses raisons, entre soucis physiques et problèmes administratifs. A désormais quatre jours du départ de la délégation algérienne à Durban, prévu le 19 juin, Saber Boukemouche (400m/haies) souffre toujours d'une blessure à la cuisse alors que les deux derniers qualifiés pour ces Championnats d'Afrique, Amine Belferar (800 m) et Louahab Kafya (triple saut) n'ont pas encore de visa pour l'Afrique du Sud. Il semble même qu'à l'instar de Makhloufi et Bouraâda, deux ou trois autres athlètes auraient demandé à ne pas participer aux prochains championnats d'Afrique. Une situation qui pourrait réduire sensiblement les chances de médaille de l'Algérie.

Racim S.

Chaleur caniculaire en ce mois de Ramadan

LES RECOMMANDATIONS SONT:
MÊME SI VOUS ÊTES GRAVEMENT DÉSHYDRATÉ
NE BUVEZ PAS DE L'EAU!



Djalou@hotmail.com

Affaire El Khabar-Cevital

Le tribunal administratif décide du gel des effets de l'acte

■ Le tribunal administratif de Bir Mourad Rais (Alger) a décidé hier de geler les effets de l'acte dans l'affaire du rachat des actions du groupe média El Khabar par Ness-Prod, filiale du groupe Cevital.

Par Hani Y.

Le jugement a été prononcé par le président du tribunal administratif en présence de la défense des deux parties. Le ministère de la Communication avait introduit une action en référé auprès de ce tribunal sur la conformité du rachat du groupe de presse El Khabar par le groupe agroalimentaire Cevital en se basant sur les dispositions de l'article 25

du code de l'information. Cet article stipule qu'«une même personne morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale de même périodicité éditée en Algérie». Le président-directeur général du groupe Cevital, Issad Rebrab, est déjà propriétaire du quotidien *Liberté*. En vertu de cette transaction, le groupe Cevital a acquis plus de 80% des actions du groupe El Khabar,

une Société par actions (SPA) incluant le journal éponyme, la chaîne de télévision KBC, les imprimeries et une société de diffusion.

El Khabar fera appel devant le Conseil d'Etat

La décision de geler les effets de l'acte d'acquisition des actions du groupe El Khabar par Ness-Prod, filiale du groupe Cevital, «n'est pas définitive» et El Khabar fera appel devant le Conseil d'Etat, a indiqué hier M^e Chaïb Sadek, un des avocats du groupe médias. «Le jugement prononcé est conservatoire et pas définitif dans le sens où le groupe El Khabar va introduire un recours devant le Conseil d'Etat dans un délai de 15 jours», a déclaré l'avocat à la presse après l'annonce du jugement portant «gel des effets de l'acte». La défense du groupe El Khabar a insisté également sur «l'incompétence du tribunal administratif s'agissant des actes notariés». Le tribunal avait reporté l'affaire, dans laquelle le ministère demande l'annulation de la transaction du rachat, à quatre reprises.

H. Y./APS

Report au 21 septembre de l'affaire Louisa Hanoune-journal Ennahar

LE TRIBUNAL correctionnel de Bir Mourad Rais (Alger) a décidé hier de reporter au 21 septembre prochain l'affaire de diffamation opposant M^{me} Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), au journal *Ennahar*. Le président du tribunal a annoncé le report du procès et la convocation, pour l'audience du 21 septembre, de la directrice de publication du journal *Ennahar*, au même titre que le journaliste auteur de l'article mis en cause, et la secrétaire générale du Parti des travailleurs. M^{me} Hanoune avait déposé plainte contre le journal *Ennahar* et le journaliste auteur de l'article paru le 24 décembre 2015 dans lequel est fait état de biens que détiendrait de façon «illégal» la SG du PT et des proches à elle dans l'est du pays. L'article en question «reproche» aussi à M^{me} Hanoune sa «mainmise» sur le Parti des travailleurs ainsi qu'un pouvoir qu'elle aurait exercé sur des walis. Le parquet avait demandé une amende de 50 000 dinars au profit de M^{me} Hanoune qui a porté plainte pour diffamation contre ce journal. La partie civile avait demandé, pour sa part, un dinar symbolique et la publication du jugement à la Une du journal *Ennahar* et dans trois autres quotidiens.

Ghani Y.